

# MASTER-CLASSES & ACADEMIE D'ÉTÉ 2018



## / TARIFS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION /

**INSTITUT  
INTERNATIONAL  
DES MUSIQUES  
DU MONDE**

La durée d'une formation est de **25 à 30 heures** réparties sur 5 jours consécutifs pendant les vacances scolaires. Elles se déroulent au Conservatoire d'Aubagne et dans les locaux de l'IIMM. De février à juillet, 3 sessions seront organisées.

### CALENDRIER 2018 *Intervenant(s) sous réserve de modification*

	1 <sup>ère</sup> SESSION	2 <sup>ème</sup> SESSION		3 <sup>ème</sup> SESSION
PÉRIODES	janvier/mars	avril/juin		juillet
ARTISTES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Milena JELIAZKOVA</li> <li>Omar BASHIR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Claire LUZI &amp; Cristina NASCIMENTO</li> <li>Tania PIVIDORI</li> <li>Jean-Marc RÉGOLI</li> <li>Victor VILLENA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nabankur BHATTACHARYA</li> <li>Maitryee MAHATMA</li> <li>Isabelle COURROY</li> <li>Issiaka KOUYATE</li> <li>Françoise ATLAN</li> <li>Maria SIMOGLOU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bruno ALLARY</li> <li>Miquèu MONTANARO</li> </ul>

### PLEIN TARIF

DURÉE	5 JOURS	4 JOURS	3 JOURS	2 JOURS	1 JOUR
NOMBRE D'HEURES	25 H	20 H	15 H	10 H	5 H
PLEIN TARIF	450 €	400 €	315 €	220 €	120 €
ADHÉSION	20 €				
TOTAL	470 €	420 €	335 €	240 €	140 €

### TARIF RÉDUIT (-26 ANS, SÉNIOR, BÉNÉFICIAIRES DU RSA)

DURÉE	5 JOURS	4 JOURS	3 JOURS	2 JOURS	1 JOUR
NOMBRE D'HEURES	25 H	20 H	15 H	10 H	5 H
TARIF ÉTUDIANT	335 €	300 €	240 €	170 €	95 €
ADHÉSION	10 €				
TOTAL	345 €	310 €	250 €	180 €	105 €

### TARIFS DÉGRESSIFS POUR PLUSIEURS SESSIONS DE MASTER-CLASSES

2017	1 MASTER-CLASS (AVRIL)	2 MASTER-CLASSES (AVRIL OU JUIN)	3 MASTER-CLASSES (AVRIL/JUIN/JUILLET)
TARIFS	450 €	900 €	1 350 €
DÉDUCTION		- 100 €	- 200 €
ADHÉSION	20 €		
TOTAL	470 €	820 €	1 120 €

Chaque participant assistera gratuitement au(x) concert(s) des artistes programmés lors de sa session de master-class.

### UN ACCOMPAGNEMENT DANS VOS PRISES EN CHARGE

Organisme de formation enregistré à la DIRECCTE, référencé au DATADOCK, l'IIMM vous propose différentes possibilités de prises en charge (Afdas, Pôle Emploi, Uniformation, FIFPL...) si vous êtes intermittent.e, demandeur.se d'emploi, professeur.e de chant ou de musique, salarié.e d'une structure culturelle, auto-entrepreneur.e. Renseignements : contact@iimm.fr

**CONDITIONS DE RÈGLEMENT** Chèque à établir à l'ordre de l'association Métis

- 30 % du montant total à régler à l'inscription et 70 % à régler 48h avant la tenue de la master-class

#### CONDITIONS D'ANNULATION

- Si l'annulation relève de la décision de l'association MÉTIS, les frais d'inscription des participants seront remboursés intégralement
- Si l'annulation relève de la décision du participant, les frais retenus sont :

DE 30 À 15 JOURS avant le début de la master-class	30 %	du montant total des frais d'inscription
DE 14 À 2 JOURS avant le début de la master-class	70 %	